

### 1) Tour de table des mobilisations menées ou en cours

**CIO de Montceau :** 100% en grève la semaine dernière. Rencontre de personnes sur le marché qui ont signé la pétition. On a fait passer les pétitions dans les établissements. Grande affiche devant le CIO. Inscription des collègues à une manifestation sportive (le dimanche 24 juin à la roseraie St Nicolas de Chalon : relais des roses) : les maillots de l'équipe porteront les couleurs de la défense des CIO !  
A envoyé des cartes au président avec le bilan des personnes reçues hors établissements.  
CIO de plein vent sur le marché le 22 mai



#### **CIO Chalon :**

On a envoyé des courriers à tout le monde : les députés et les sénateurs.  
Invitation de Mme Untermaier (député) à une réunion jeudi 31/5 à 18h sur le projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnelle »  
Courrier aux chefs d'établissement / Fédérations de parents d'élèves + SESSAD, Mission locale, CMP...  
En tout, une 50 aine de courriers ont été envoyés.  
Pas encore de réponse des fédérations de parents d'élèves  
CIO de plein air le 22 juin au marché de Chalon

#### **CIO de Mâcon**

deux types de cartes sont utilisées : pour le public reçu et et les cartes pétitions nominatives  
Courrier au député de la circonscription envoyé  
Courrier aux chefs d'établissement, fédérations de parents d'élèves et partenaires  
Tracts glissés sur les pare brise devant la cité administrative  
article dans le journal à l'occasion de la grève du 22 mai  
Audience avec Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale le 8 juin à 11h, au nom des Psy EN du 71.  
CIO de plein air le 16 juin au marché de Mâcon

### 2) Résumé des discussions

« On attaque les CIO en tant que structures. On attaque la posture de psychologue. On nous assigne à une posture d'enseignant d'orientation. Le fondement du métier est nié. »

Volonté de faire le point : où en est-on ?

Réponses

- Au niveau des Dronisep, le transfert aux régions est bien maintenu dans le projet de loi « Pour la liberté (...) ». Depuis, il a été précisé que dans la convention qui lierait l'état aux régions, les dronisep devront continuer à alimenter l'onisep, établissement public national.
- 2 missions confiées à l'IG : l'une sur l'Onisep, l'autre sur la convention de partenariat Etat-Région. Pas de précisions à ce stade sur la future affectation des Psy EN. Le ministère gagne du temps, en confiant également au recteur le soin de commencer à réfléchir sur le devenir des CIO. La loi impose un CIO par département. Le cabinet du ministère a récemment précisé deux axes : conservation des CIO ayant des réussites particulières (=très engagé dans les plates formes partenariales du SPRO) ou dans des territoires ruraux enclavés.
- Appel d'offres (70 M d'euros sur 250 M) pour faire appel à des prestataires hors éducation nationale (coaching en orientation ...)

### 3) Relevé de décisions sur l'action

- Relancer ou accentuer la campagne en direction des enseignants. Pour ce faire, la section académique du SNES prendra en charge l'impression de carte pétition (nb à fixer par CIO) pour une diffusion dans les établissements, avec l'appui des représentants du SNES localement. Proposition d'une motion sur la situation des CIO à inscrire dans les questions diverses des CA de fin d'année. Préparation d'un mail à l'ensemble des personnels enseignants, CPE, AED, Psy EN par le SNES dont une rubrique sera consacrée aux actions menées pour la défense des CIO. Il faut aussi combattre les idées reçues sur le métier et le service : opposer la réalité du métier et de ses difficultés à la perception qu'en ont députés et ministère
- Adresser un courrier type (en prenant appui sur celui de l'ACOPF) aux députés, sénateurs
- S'adresser aux sections départementales des fédérations de parents d'élèves
- Organisation des CIO de plein air (16 et 2 juin à Mâcon et Chalon) : ne pas hésiter à demander de l'aide logistique, matérielle, etc...
- Déplacement à Paris le 5 juin : 3 réponses négatives des compagnies de transports, 2 « en attente »... Contact pris avec la section du SNES de Lyon pour savoir si un départ sur Lyon ou Mâcon peut s'envisager avec les collègues de cette académie. Trajet pris en charge pour les syndiqués au SNES. Idée d'une collecte pour que les collègues qui ne se déplacent pas puissent quand même apporter leur soutien. Si impossibilité, il restera la possibilité de partir en train, individuellement ou en co-voiturage. Peu de collègues partant sur DIJON.
- Date en perspective : 11 juin, chaîne humaine et fin juin, nouvelle journée d'action nationale
- Audience intersyndicale proposée par le SNES : réponses positives du SGEN, de FO et de l'UNSA.